

Discours du Président du Sénat, M. Gérard Larcher

Colloque « Stratification des patients »

Lundi 20 mai 2019

Monsieur le président directeur général de l'INSERM (Gilles Bloch),
Monsieur le directeur général d'ECRIN (Professeur Jacques Demotes),
Monsieur le coordinateur pour la France d'ECRIN (Professeur Olivier Rascol),

Mesdames et Messieurs,

Je regrette de ne pas avoir pu ouvrir votre conférence ce matin, comme je l'avais prévu, du fait de contraintes de dernière minute. Mais je suis particulièrement heureux de vous accueillir au Sénat. Je suis heureux de témoigner, ainsi, de l'intérêt que nous portons aux travaux menés sous les auspices de votre Réseau, notamment en tant qu'ancien Président de la Fédération Hospitalière de France, représente tous les hôpitaux de France.

Notre assemblée, le Sénat, est, en effet, tout à fait attentive aux questions de santé et à tout ce qui touche à la recherche médicale. Attentive aux questions de santé car nous voulons, notamment, trouver des solutions pragmatiques aux difficultés actuelles **d'accès aux soins** dans certains territoires, sujet peut-être un peu éloigné de vos

préoccupations de ce matin mais sujet évidemment central pour nos concitoyens. Nous l'avons vu s'imposer dans « le débat » que l'exécutif a eu avec le Pays au cours du premier semestre.

Mais le Sénat est également très attentif à favoriser le progrès scientifique et à faciliter, dans le monde de la recherche, le mouvement actuel illustré, pour faire simple, par ce que l'on appelle l'intelligence artificielle.

Les sciences et technologies du numérique vont, désormais, accompagner la numérisation générale de notre société qu'il s'agisse de la recherche, mais aussi de l'ensemble des métiers du champ sanitaire et médico-social. C'est un enjeu sociétal, de liberté mais aussi un enjeu économique majeur.

Cette innovation scientifique a un impact direct sur la médecine et la recherche, mais aussi sur l'organisation de notre système de soins.

Cela soulève, naturellement, des enjeux éthiques. Il faudra parvenir à une régulation. Régulation au niveau international et européen, par des règles mises en place par les professionnels eux-mêmes en ce qui concerne, en particulier, la recherche. Mais régulation également au niveau national, avec des évolutions législatives nécessaires. Nous avons besoin de vos propositions.

Nous aurons d'ailleurs l'occasion de nous pencher sur ces questions de recherche médicale, dans les prochains mois, à l'occasion de l'examen de la loi de bioéthique. La préparation de celle-ci a donné lieu à un débat associant l'ensemble des parties prenantes et à un avis du Comité consultatif national d'éthique.

Il s'agira alors, pour le législateur, de veiller à la sécurité du patient et à la protection de ses données de santé. Vous voyez que la norme légale n'est jamais très loin ! Nous avons besoin de l'éclairage des scientifiques dans nos débats politiques. Vous avez, parallèlement, besoin d'un cadre juridique pour mener vos recherches. C'est une demande, n'hésitez pas à vous faire entendre, par la commission des Affaires Sociales mais aussi la commission des Lois du Sénat. La Science ne se fait pas suffisamment entendre.

Oui, la recherche clinique est, aujourd'hui, plus que jamais au cœur de la recherche. Vous allez montrer, dans vos travaux de ce jour sur les études de stratification de patients, combien de nouvelles modalités d'essais cliniques favorisées par les nouvelles technologies et tout ce qui touche au Big Data peuvent permettre de proposer des solutions thérapeutiques adaptées à chacun. On y gagnera en qualité et en égalité des soins.

Je voudrais simplement vous redire combien je suis satisfait qu'autant d'experts scientifiques internationaux participent aujourd'hui à cette

journée. Je vous souhaite une excellente journée de travail et d'échanges.